

2015

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-ATHANASE M.R.C. DE TÉMISCOUATA

Séance régulière du 12 janvier 2015 du conseil municipal de Saint-Athanase, tenue au lieu ordinaire des séances ce douzième jour de janvier 2015, à vingt heures à laquelle sont présents Messieurs Gaston Chenard, Pierre Després, Jocelyn Bernier, Mesdames Chantale Alain et Andrée Lebel, sous la présidence de Monsieur le maire André St-Pierre. De même qu'en présence de la directrice générale, Madame Francine Morin.

Absent : Monsieur Dave Landry, ne peut assister à la présente rencontre.

OUVERTURE

Le maire procède à l'ouverture de la séance par le mot de bienvenue aux membres du conseil et à la population présente et procède à la prière.

2015-01-001 ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Jocelyn Bernier, appuyé par Madame Andrée Lebel et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que lu, avec la mention que l'article *DIVERS* demeure ouvert.

2015-01-002 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2014, DE L'AJOURNEMENT DU 3 DÉCEMBRE 2014 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2014

Il est proposé par Madame Chantale Alain, appuyé par Monsieur Jocelyn Bernier et résolu d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} décembre 2014, de l'ajournement du 3 décembre 2014 et la séance extraordinaire du 17 décembre 2014 tels que rédigés, puisque conforme aux délibérations.

2015-01-003 APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par Monsieur Jocelyn Bernier, appuyé par Madame Chantale Alain et résolu d'accepter les comptes du mois de décembre 2014 totalisant une somme de vingt-quatre mille deux cent quarante-et-un dollars et cinquante sous (24 241,50 \$) pour la Municipalité, de sept cent trois dollars et quatorze sous (703,14 \$) pour le Centre de loisirs. Des comptes payés au 31 décembre 2014 totalisant une somme de neuf mille quatre cent soixante-sept dollars et soixante-et-onze sous (9 467,71\$) pour la Municipalité et de six cent soixante et un dollars et soixante-quatorze sous (661,74\$) pour le Centre des Loisirs. Des comptes à payer au 1^{er} janvier 2015 totalisant une somme de vingt-deux mille neuf cent vingt-neuf dollars et douze sous (22 929,12 \$) pour la Municipalité, tel que le tout plus amplement décrit dans la liste déposée à cet effet lors de la séance tenante.

QUE le maire et la directrice-générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Athanase.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, directrice-générale & secrétaire-trésorière certifie par les présentes que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal de Saint-Athanase.
Donné à Saint-Athanase, ce 12 janvier 2015.

Francine Morin, D.g. et Sec. Très.

CORRESPONDANCE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Madame Francine Morin, directrice générale, fait la lecture de la correspondance reçue au cours du dernier mois;

- Sollicitation d'un appui financier pour l'album souvenir des finissants de l'École secondaire du Transcontinental

2015-01-004 SOUTIEN FINANCIER (ALBUM FINISSANT)

Il est proposé par Monsieur Pierre Després, appuyé par Monsieur Gaston Chenard et unanimement résolu de donner un appui financier au montant de cinquante dollars (50 \$) pour l'album souvenir des finissants 2014-2015. Le chèque sera fait à l'ordre de l'École secondaire du Transcontinental.

- Monsieur Jean-Pierre Bard, président et Madame Marielle Landry, coordonnatrice, de la Corporation touristique de la route des Frontières informe les membres que lors de l'Assemblée générale de la Corporation tenue le 25 novembre dernier, il a été résolu à l'unanimité de suspendre les activités de la Corporation et de déléguer la mission à la Corporation de développement économique du Transcontinental « CODET », à compter du 1^{er} janvier 2015. Le président et la coordonnatrice invitent la Municipalité à devenir membre de la CODET et à s'impliquer au sein du comité « Tourisme & Route des Frontières », qui sera chargé de la gestion, du développement et de l'animation de notre route touristique. Ils invitent également la Municipalité à participer à un important forum sur le développement régional, qui sera animé par la CODET, le 1^{er} février 2015. Finalement, ils remercient la Municipalité de l'appui accordé à la Route des Frontières.
- Le Ministère des Transports avise la Municipalité des travaux à réaliser sur un pont situé sur le réseau routier municipal (Chemin de la Petite-Route – Réparation de la surface de roulement)

CORRESPONDANCE DU MAIRE

Aucune correspondance

2015-01-005 ENGAGEMENT DU PERSONNEL POUR LE DÉBLAIEMENT DES GALERIES POUR L'HIVER 2014-2015 - MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2014-11-142

ATTENDU QUE les sommes inscrites pour le paiement du déblaiement des galeries pour la saison 2014-2015 sont erronées;

Il est proposé par Madame Andrée Lebel, appuyé par Madame Chantale Alain et unanimement résolu que les sommes versées soient les suivantes (indexation de 3%) :

- Sept cent soixante-douze dollars et cinquante sous (772,50 \$) pour le Complexe municipal
- Quatre cent trente-huit dollars (438 \$) le Centre des loisirs

Montant payable en deux versements égaux. Premier versement le 15 décembre 2014 et le deuxième versement le 15 mars 2015. (Trois cent quatre-vingt-six dollars et vingt-cinq sous (386,25 \$) pour le bureau et deux cent dix-neuf dollars (219 \$) pour le Centre des Loisirs).

Cette résolution vient modifier la résolution numéro 2014-11-142 portant sur l'engagement du personnel pour le déblaiement des galeries pour l'hiver 2014-2015.

**2015-01-006 SALAIRE POUR LES EMPLOYÉES DE BUREAU
POUR 2015**

Il est proposé par Monsieur Jocelyn Bernier, appuyé par Monsieur Gaston Chenard et unanimement résolu que le salaire de la directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que celui de l'agente de bureau soit majoré de 3% à partir du premier janvier 2015.

QUE l'échelle salariale et le contrat de travail de la directrice générale sont classés en annexe aux archives sous la rubrique numéro 303.5 RÉMUNÉRATION ET 305.4 CONTRAT DE TRAVAIL.

**2015-01-007 AUTORISATION DE SIGNATURE -DEMANDE
D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'EMPLOI ÉTUDIANT**

Il est proposé par Madame Andrée Lebel, appuyé par Monsieur Pierre Després et unanimement résolu d'autoriser Monsieur André St-Pierre, maire et Madame Francine Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tous les documents concernant la demande d'aide financière pour l'emploi étudiant. (Aide à l'entretien général, paysager - voirie - CDL - sentier pédestre, etc).

**2015-01-008 RÉSOLUTION CONCERNANT LES MONTANTS À
POURVOIR DANS LE FUTUR**

ATTENDU QUE les régularisations comptables qui devront être apportées aux états financiers de 2014 de la Municipalité de Saint-Athanase pour tenir compte de la nouvelle norme sur les paiements de transfert entrée en vigueur en 2014, sont susceptibles d'engendrer un déséquilibre fiscal;

Il est proposé par Madame Andrée Lebel, appuyé par Monsieur Jocelyn Bernier et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à inscrire aux états financiers de 2014 les affectations au poste *Montant à pourvoir dans le futur* nécessaires pour pallier ce déséquilibre, et à retraiter de la même manière l'exercice comparatif 2013.

QUE les montants d'affectations, qui pourront être déterminés après la fermeture de l'exercice, mais avant la date du rapport de l'auditeur indépendant qui portera sur les états financiers 2014, ne pourront pas excéder

les montants du déséquilibre fiscal engendré par l'application de la nouvelle norme.

2015-01-009 RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION
ANNUELLE ADMQ 2015

Il est proposé par Monsieur Pierre Després, appuyé par Madame Chantale Alain et unanimement résolu de renouveler notre cotisation à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec pour l'année 2015.

Abonnement annuel : 419 \$ taxes en sus
Assurance : 254 \$ taxes incluses
Total : **735,75 \$**

2015-01-010 CERTIFICAT DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Il est proposé par Monsieur Gaston Chenard appuyé par Monsieur Pierre Després et unanimement résolu d'autoriser le paiement des dépenses incompressibles sans émettre pour chacune de ces dépenses un certificat attestant qu'il y a des crédits disponibles à cette fin. Ces dépenses comprennent pour l'année en cours :

02 110 110	Rémunération (employés, élus, insp. Environnement)	112 330
02 180 220	Cotisation de l'employeur	15 944
02 190 321	Frais de poste	1 500
02 190 330	Téléphone -télécopieur	3 000
02 130 681	Électricité de bureau	4 210
02 130 670	Fournitures de bureau	3 000
02 130 870	Assurance salaire	3 500

02 220 432	Service payé autre municipalité (service incendie)	21 082
92 200 431	Service de police	15 575

02 330 433	Enlèvement de la neige	82 373
02 340 681	Éclairage des rues - électricité	3 000
02 320 521	Voirie locale	119 886
02 420 491	Contrat d'enlèves ordures ménagères & recyclage	8 088
	Entente de gestion	20 968
02 470 285	Vidange des installations septiques	8 934

02 130 413	Services professionnels	10 300
20 702 510	Location de volume	1 200
02 939 992	Quote-part à la MRC - Administration	3 823
02 939 993	Quote-part à la MRC - Autres	13 910
02 990 000	Fonds spécial financement des activités (Pacte rural)	4 534

02 70120 681	Électricité CDL	5 080
02 70120 522	Entretien CDL	1 500
02 70120 331	Téléphone	1 000
02 70131 610	Achats de boissons alcoolisées	1 500

-ADOPTÉ-

2015-01-011 ABOLITION DU POSTE DE PAYSAGISTE ET CHARGÉ DE PROJETS

ATTENDU QUE le nouveau pacte fiscal du gouvernement du Québec occasionnera une diminution des revenus municipaux à différents niveaux (TVQ, les tenant lieu de taxes, programme Taxe d'accise sur l'essence etc);

ATTENDU QUE la Municipalité doit tenir compte de la capacité de payer des contribuables et réviser les postes de dépenses en cours;

POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par Madame Chantale Alain, appuyé par Monsieur Jocelyn Bernier et unanimement résolu d'abolir le poste de paysagiste et chargé de projets.

2015-01-012 SOUMISSION POUR LE CHLORURE DE CALCIUM POUR L'ANNÉE 2015

ATTENDU QUE l'offre reçue de Somavrac pour du chlorure de calcium liquide 35%, le 9 janvier 2015 est avantageuse pour la Municipalité, puisque le taux est le même que celui de l'année 2014;

ATTENDU QUE le produit, le transport de même que l'épandage sont inclus dans les prix;

POUR CES RAISONS,

Il est proposé par Madame Andrée Lebel, appuyé par Madame Chantale Alain et unanimement résolu d'accepter la soumission de Somavrac pour l'achat de chlorure de calcium liquide 35% au même taux que celui de 2014, soit 0,359 \$ / litre (50 000 Litres X 0,359 \$/litre = 17 950 \$ taxes en sus).

QUE la livraison devra se faire vers la fin de juin début juillet.

2015-01-013 FORMATION WEB MÉGAGEST

Il est proposé par Monsieur Pierre Després, appuyé par Monsieur Gaston Chenard et unanimement résolu d'autoriser la participation de Mesdames Francine Morin et Linda Morin, à la formation Web Mégagest pour la production des T4, T4A et Relevés 1 qui se tiendra le 4 février 2015. Le coût pour la formation est de 155 \$ taxes en sus.

2015-01-014 REDDITION DES COMPTES POUR LE PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

ATTENDU QUE le Ministère des Transports a versé une compensation de 118 931,00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Jocelyn Bernier, appuyé par Madame Chantale Alain et résolu à l'unanimité que la **Municipalité de Saint-Athanase** informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2015-01-015 PROGRAMME D'ACCÈS À LA CONSTRUCTION

Il est proposé par Monsieur Pierre Després, appuyé par Madame Andrée Lebel et résolu que la Municipalité de Saint-Athanase offre un programme promotionnel afin de faciliter l'accès à la propriété, et de relancer la construction de nouvelles résidences.

La municipalité offre :

❖ Une aide financière de 3 000.00 \$ pour l'installation septique pour une nouvelle maison résidentielle dont l'évaluation s'élève à 80 000,00 \$ et plus.

« Payable lorsque la maison sera installée sur les fondations et sur réception du certificat de conformité pour l'installation septique, délivré par l'inspecteur en environnement. »

- La durée du programme est du 01-01-2015 au 31-12-2015.
- Sujet à changement sans préavis.

2015-01-016 DEMANDE DE COUVERTURE CELLULAIRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Athanase n'est toujours pas couverte par un service de téléphonie cellulaire, et ce même après de nombreuses demandes;

CONSIDÉRANT QUE la Route 289 de Saint-André à Saint-Jean-de-la-Lande a le statut officiel de route touristique reconnue par Tourisme Québec sous le nom de Route des Frontières et que la municipalité de Saint-Athanase en fait partie;

CONSIDÉRANT également que la couverture cellulaire est disponible sur une partie du territoire des autres municipalités de la région du Transcontinental, mais non partout, et qu'elle se rend jusqu'aux limites de la municipalité de Saint-Athanase;

CONSIDÉRANT QUE cet outil technologique serait un atout supplémentaire à l'essor du développement économique et touristique et qu'il serait un outil primordial pour la sécurité des usagers de la route et des clientèles touristiques, ainsi que pour la sécurité civile et publique de chacune des municipalités non desservies;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Athanase recueillera des signatures d'appui mentionnant que les gens sont prêts à prendre un contrat de couverture cellulaire avec Bell Canada lorsque cette dernière nous offrira le service;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités entourant Saint-Athanase appuient la démarche;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Monsieur Pierre Després
Appuyé par Monsieur Gaston Chenard

QUE la municipalité Saint-Athanase demande à ce que BELL CANADA offre une couverture cellulaire sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Saint-Athanase.

QUE la municipalité Saint-Athanase demande que BELL CANADA étudie également la couverture cellulaire pour l'ensemble des municipalités de la MRC de Témiscouata n'étant pas desservie par cette technologie.

QUE la municipalité Saint-Athanase demande par le fait même à BELL CANADA de mettre en place les services de téléphone résidentiel, d'Internet ainsi que le réseau de câblodistribution sur l'ensemble de son territoire afin que nos contribuables puissent bénéficier de prix concurrentiels;

QUE copie de la présente résolution soit envoyée à Bell Canada et

QUE copie de cette résolution soit envoyée à monsieur Wade Oosterman, président - Bell Mobilité et services résidentiels et chef de la gestion de la marque, monsieur Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, monsieur Guy Caron; député de Rimouski-Neigette – Témiscouata – Les Basques, à Industrie Canada, gestion du spectre et télécommunications, à la MRC de Témiscouata et à la Corporation de développement du Transcontinental.

-ADOPTÉE

DIVERS

2015-01-017 LOCATION D'UN COSTUME DE MASCOTTE – ACTIVITÉ SEMAINE DE RELÂCHE

Il est proposé par Monsieur Pierre Després, appuyé par Monsieur Jocelyn Bernier et unanimement résolu de défrayer une somme de quarante dollars (40 \$) pour la location d'un costume de mascotte, pour une activité qui aura lieu sur la patinoire, lundi le 2 mars prochain dans le cadre de la semaine de relâche.

Madame Karyne Patry s'occupe d'aller chercher le costume de la mascotte. La Municipalité ne couvrira pas les frais de déplacement pour la récupération et le retour du costume de la mascotte.

2015-01-018 MANDAT POUR LA PERCEPTION DES COMPTES EN SOUFFRANCE – 2013-2014

Il est proposé par Monsieur Gaston Chenard, appuyé par Madame Chantale Alain, et résolu que ce conseil mandate Me Aline Dion, avocate de l'étude Dubé, Dion, avocats, afin de procéder à la perception des comptes en souffrance pour les années 2013 et 2014 apparaissant à la liste annexée à la résolution.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément aux dispositions de la loi, Monsieur le maire invite les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil.

Les sujets suivants sont abordés lors de la période de questions :

- Transporteur des déchets et des matières recyclables – Sacs en bordure du chemin dans le rang 8 – Aviser RIDT;
- Suite dossier Caisse populaire.

CLÔTURE

A 20 h 38 minutes tous les sujets inscrits à l'ordre du jour étant épuisés le président de l'assemblée Monsieur André St-Pierre, déclare la session close et lève l'assemblée.

.....
M. André St-Pierre, maire

.....
Mme Francine Morin, G.M.A.
Directrice générale & secrétaire trésorière

Je, André St-Pierre, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Le tirage du « Concours de décorations de Noël 2014 » s'est déroulé à la fin de la rencontre en présence des élus municipaux ainsi que des personnes présentes dans l'assistance (3).

Les coupons ont été tirés par des personnes n'ayant pas participé au tirage.

La liste des gagnants est la suivante :

Prix de 100 \$ (E. Tanguay)	Mme Christiane Després
Prix 20 \$ (Gaz Bar Morin)	M. Francis Morin
Bon d'achat 25 \$ (L. G. Thibault)	Mme Annie Bouchard
Bon d'achat 25 \$ (L. G. Thibault)	Mme Chantale Patry
Produits pour hommes (Pharmacie Yves Thibault)	M. Paul-Émile Boucher
Produits pour femmes (Pharmacie Yves Thibault)	M. Sylvain Patry